



Compte-rendu du CTSD du 3 septembre 2019

La déclaration de la FSU revenant sur la mobilisation des collèges Cel le Gaucher (Mont-de-Marsan), Serge Barranx (Montfort-en-Chalosse) et J.M. Lonné (Hagetmau), M. le DASEN justifie ses décisions de ne pas ouvrir les classes comme le demandent les personnels.

Pour Cel le Gaucher : collège alimenté par trop de dérogations (20 environ) qui créent de « l'entre soi » au détriment des collèges voisins. Sectorisation à revoir pour que le collège soit davantage alimenté « naturellement ». Division perdue en 6^{ème} peut-être rétablie l'an prochain au niveau 5^{ème}. Octroi de moyens supplémentaires, à hauteur de 17h (11h pour éviter suppression de poste + 6h)

Pour Serge Barranx : choix de l'ouverture d'une classe de 3^{ème} à Mugron et pas de retour sur la fermeture à Montfort. Les élèves du CMI scolarisés sur ce niveau se répartiront entre les deux collèges. Cela se justifie par le fait que l'ouverture à Mugron était nécessaire au vu des effectifs des élèves du secteur et déclenchait de nombreuses places vacantes. Refus (pour des raisons comptables) d'ouvrir une classe de 3^{ème} à Montfort pour pouvoir accueillir tous les élèves du CMI du niveau 3^{ème}, alors qu'ils ne seront pas forcément scolarisés dans l'établissement toute l'année.

JM Lonné : pas de méconnaissance des difficultés et octroi d'heures supplémentaires pour des dédoublements. Appui de la demande de moyens supplémentaires de surveillance, qui relève du Rectorat.

Nos interventions au cours des échanges sur le 2^{nde} degré ont porté sur :

- **Effectifs chargés**, dans de nombreux collèges, avec dispositif d'inclusion sur au moins un niveau.
- Insistance sur l'injustice ressentie au **collège de Montfort** : après des efforts pour travailler avec le public du CMI, des élèves qui en relèvent vont ailleurs et une classe ferme. Y aura-t-il aussi à Mugron un personnel pour accompagner les élèves ? Réponse de l'administration : aucun élève du CMI ne va changer d'établissement, ce sont des nouveaux arrivants. Le contrat avec la clinique arrivait à échéance et des discussions vont s'ouvrir entre l'administration, les deux collèges et la clinique afin de trouver le meilleur fonctionnement possible pour l'accueil des élèves et le fonctionnement des structures. Des moyens supplémentaires seront donnés à Montfort, à défaut de l'ouverture.
- **Cel le Gaucher** : insistance sur les effectifs chargés dans 3 niveaux sur 4, avec des élèves d'ULIS à inclure. Même si certains voient ce collège comme « privilégié », ce n'est pas facile. Réponse de l'administration : les moyens apportés pour pallier la fermeture de la 6^{ème} sont à hauteur de 17/29^{ème} ce qui n'est pas négligeable. Ramenés à ceux d'autres départements, nos effectifs ne sont pas lourds, même si l'hétérogénéité du public accueilli complique le travail.
- **Hagetmau** : 4 élèves d'ULIS à inclure au niveau 3^{ème} ; collège qui est sorti de l'éducation prioritaire et quotidien difficile comme le montre la force du collectif des personnels ; inquiétude renforcée par la baisse des résultats du DNB, par les nombreux conseils de discipline en 2018-2019. Réponse de l'administration : octroi de 8h et il y aura un autre complément. Pour les années à venir, réflexion à mener autour des moyens donnés à ce collège car carte de l'éducation prioritaire ne relève pas des services départementaux.
- **En lycée** : 59 élèves de moins en 2^{nde} générale et technologique dans le département par rapport aux prévisions de février (dont 30 sur Mont-de-Marsan) ; en 2^{nde} pro, effectifs conformes aux prévisions - > où sont passés ces élèves de 2^{nde} ? Dans d'autres départements ? Dans le privé ? Réponse de

l'administration : il faudra étudier cette question au niveau académique avec les chiffres des autres départements.

- Inquiétude sur la **voie technologique** : les élèves de 1^{ère} technologique représentaient 30,6% des élèves de 1^{ère} du département en 2017, 28,03% en 2018 et 27,7% à cette rentrée. Il faudra suivre de près l'évolution, effet possible de la réforme du lycée. Réponse de l'administration : le regard départemental n'est peut-être pas pertinent car petits effectifs, différences selon les séries.
- **Effectifs** : des classes de 2^{nde} chargées à ST Exupéry, Tazieff, Sud des Landes (à plus de 34 par classe, c'est un début de scolarité au lycée difficile) ; des classes qui dépassent 35 (Despiau en term, 37 élèves en 1^{ère} à Jean Taris !). Fermeture d'une division de 1^{ère} à St Exupéry pour 20 élèves de moins mais plus 20 élèves en term et pas d'ouverture -> niveau term très chargé. Constat que les classes de STMG sont toujours les plus chargées de la voie techno : dommage de ne pas pouvoir offrir de meilleures conditions de travail à ces élèves souvent en manque de motivation. Pas de réponse particulière à ces différentes remarques.
- **Mise en œuvre de la réforme** : l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) n'est pas mis en œuvre dans le respect des textes dans beaucoup de lycées. L'accompagnement personnalisé figure toujours dans la grille horaire de la classe de terminale à hauteur de 2h par semaine et beaucoup d'établissement l'ont enterré avant l'heure. Réponse de l'administration : pour ETLV, un travail d'harmonisation sera fait avec le Rectorat ; pour l'accompagnement personnalisé, les services vont se pencher sur le problème.
- En réponse aux questions envoyées par écrit, Mme Prabonne (service des moyens) répond que de nombreuses situations de **personnels manquant** dans les établissements sont encore en attente ; la DPE y travaille.
- Nous questionnons l'administration sur certains **compléments de service** dont les lieux d'exercice sont éloignés. Mme Prabonne répond que lorsque la distance est importante, l'accord de l'intéressé.e a été demandé.
- Constat que les **stagiaires** 9h prévus dans le nord du département n'y sont finalement pas affectés. Sans doute mieux du fait de l'éloignement de l'ESPE de Pau dont ils relèvent. Mais ces changements tardifs ont entraîné des personnels absents à la rentrée dans certains établissements. Réponse de l'administration : les affectations des stagiaires sont le fruit du dialogue entre la DPE et les Inspections ; elles dépendent aussi des résultats des concours.

La question des PIAL :

Le nouveau fonctionnement permettra de réévaluer plus facilement les besoins de l'enfant. La modification des quotités sera toujours avec l'accord des familles. Changement de paradigme pour l'accompagnement : plus seulement de la compensation mais prise en compte de la formation des personnels aussi. Sauf situations particulières, les personnels ont été reconduits. Il y a eu 84 nouvelles notifications et 25 départs d'AESH. L'administration espère que les contrats de 3 ans renouvelables limiteront le turnover.

Nous intervenons sur le fait que certains personnels (hors PIAL) ont de toutes petites quotités, sans heures de concertation et sont très inquiets de leur situation financière. Pour certains manque encore l'avenant au contrat qui leur permettrait de voir plus sereinement l'avenir.

L'administration répond que dans notre département 1000 enfants sont accompagnés. La spécificité du territoire fait qu'ils sont très dispersés et qu'il n'est pas toujours possible de confier deux élèves à un même personnel car les déplacements entraînent des frais parfois insurmontables.

Nous demandons un groupe de travail sur la question des AESH et des PIAL.